L'ACTUALITE INTERNATIONALE

CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES D'AUDIT (IAASB)

L'IAASB publie l'édition 2025 de son manuel de normes sur la gestion de la qualité, l'audit, l'examen, les autres missions d'assurance et les services connexes

L'édition 2025 du *Handbook of International Quality Management, Auditing, Review, Other Assurance, and Related Services Pronouncements* comprend les cinq volumes suivants :

- Volume 1 : Notes internationales sur les pratiques d'audit, Normes internationales d'audit (ISA) et Normes internationales de management de la qualité (ISQM)
- Volume 2 : Norme internationale d'audit pour l'audit d'états financiers d'entités moins complexes (ISA pour LCE)
- Volume 3 : Norme internationale d'assurance de la durabilité (ISSA) 5000, *Exigences générales relatives aux missions d'assurance de la durabilité*
- Volume 4 : Normes internationales relatives aux missions de certification (ISAE), Normes internationales relatives aux missions d'examen (ISRE) et Normes internationales relatives aux services connexes (ISRS)
- Volume 5 : *Un cadre pour la qualité de l'audit : éléments clés qui créent un environnement pour la qualité de l'audit* et le *cadre international pour les missions de certification*

Les normes suivantes, qui ne sont pas encore en vigueur, sont incluses dans le Manuel 2025 :

- ISA 240 (révisée), *Responsabilités de l'auditeur en matière de fraude dans le cadre d'un audit d'états financiers*
- ISA 570 (révisée en 2024), *Continuité de l'exploitation*
- ISSA 5000, *Exigences générales relatives aux missions d'assurance de la durabilité*

Le manuel 2025 est disponible en téléchargement PDF ; il est possible d'en commander des exemplaires imprimés sur la page dédiée du site Web de l'IAASB.

Pour en savoir plus cliquez ici

IAASB - Communiqué de presse – 17 septembre 2025

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE

Accountancy Europe publie sa Newsletter Audit de septembre 2025

Audit Update traite principalement des points d'actualité suivants :

- Dans un discours prononcé à Lisbonne le 15 septembre, la commissaire Albuquerque a confirmé qu'aucune réforme globale de l'audit n'est prévue pour l'instant, la Commission Européenne ne voyant pas d'«arguments convaincants pour des changements profonds» aux règles d'audit de l'UE, la réforme de 2014 ayant apporté de réelles améliorations. Elle a également exclu des réformes sur les contrôles internes et la gouvernance d'entreprise.

La Commissaire a précisé que «les auditeurs constituent une ligne de défense fondamentale», tout en soulignant l'importance d'une éthique et d'une surveillance strictes pour la confiance des investisseurs ; elle a toutefois confirmé que la Commission Européenne ne prévoit pas actuellement d'intégrer le code de l'IESBA dans le droit de l'UE, bien que son adoption par les États membres fasse l'objet d'un suivi. La Commissaire a fait part de ses préoccupations concernant la divergence des ressources et des pratiques d'application entre les États membres, la surveillance fragmentée des entreprises transfrontalières, les inefficacités et la capacité limitée du CEAOB à parvenir à la convergence. Enfin, elle a annoncé le lancement d'une consultation publique afin d'évaluer les options permettant de renforcer la surveillance des audits. Une éventuelle proposition législative pourrait suivre au second semestre 2026.

- L'IESBA publie une alerte de ses permanents sur les risques liés aux investissements en capital-investissement dans les cabinets comptables ; l'alerte identifie des menaces potentielles pour les principes fondamentaux, notamment la confidentialité et l'intégrité, et met l'accent sur les risques potentiels en termes d'éthique et d'indépendance, en particulier lorsqu'un investisseur en capital-investissement détient une participation majoritaire dans l'entreprise ou a des participations financières dans les clients d'audit de l'entreprise ; l'alerte souligne l'importance de cadres de surveillance et de gouvernance solides pour gérer ces risques et maintenir la confiance du public.
- Le FRC (Royaume-Uni) lance le programme Scalebox pour aider les petits cabinets d'audit britanniques à se développer et à améliorer la qualité de l'audit.

Pour en savoir plus cliquez ici

Accountancy Europe publie sa Newsletter Durabilité de septembre 2025

Sustainability Update traite principalement des points d'actualité suivants :

- La Commission européenne (CE) a adopté une recommandation relative à une norme de publication volontaire de rapports sur le développement durable pour les PME, qui n'entrent pas dans le champ d'application de la déclaration obligatoire de la CSRD ; cette norme de publication volontaire vise à les aider à répondre efficacement aux demandes d'informations sur la durabilité de la part des grandes entreprises et des institutions financières, que la CE encourage également à utiliser pour fonder leurs demandes d'information auprès des PME. Cette recommandation sert de mesure de transition jusqu'à ce que la CE adopte un plan d'action sur une future norme volontaire, comme le propose la Proposition omnibus ; la future norme pourrait inclure des modifications qui pourraient également être influencées par le résultat de l'accord final entre les colégislateurs sur la Proposition omnibus.
- Les pays européens réagissent aux efforts de simplification de la Commission européenne : l'Allemagne et la France se sont mises d'accord sur un programme économique commun, soulignant que l'Omnibus devait assurer la sécurité juridique et la proportionnalité pour les entreprises de toutes tailles. Les deux pays demandent également une réduction des obstacles transfrontaliers et de la complexité réglementaire, la simplification et la rationalisation des procédures pour la catégorie des petites ETI (250 à 1000 employés).
  Entre-temps, la Norvège a publié un document officieux sur la Proposition omnibus sur la durabilité, soulignant que la simplification ne doit pas affaiblir la diligence raisonnable fondée sur les risques, proportionnée et continue ; l'alignement sur les Principes directeurs des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE reste essentiel, en particulier pour les risques au cœur des chaînes d'approvisionnement mondiales.

En parallèle, le gouvernement britannique a décidé de ne pas introduire de taxonomie verte dans son cadre de finance durable, ayant conclu, suite à une consultation des parties prenantes, qu'une taxonomie n'est pas l'outil le plus efficace pour stimuler les investissements nets zéro ou prévenir l'écoblanchiment. Néanmoins, le Royaume-Uni affirme rester engagé en faveur de la finance durable.

Pour en savoir plus cliquez ici

ACE - Communiqué de presse – 22 septembre 2025

INSTITUT DES REVISEURS D'ENTREPRISES (Belgique)

L'IRE annonce que la moitié des réviseurs d'entreprises est désormais agréée pour mener des missions d'assurance de l'information durable

Sur les 1025 réviseurs d'entreprises :

- 94 réviseurs (9,2 %) sont définitivement agréés pour réaliser des missions d'assurance en matière de durabilité ;
- 417 membres (40,7 %) bénéficient actuellement d'un agrément temporaire et ont jusqu'au 31 décembre 2026 pour suivre la formation complète en vue d'obtenir le statut définitif.

Cette évolution positive montre que le secteur se prépare activement aux nouvelles obligations et que l'IRE continue de jouer un rôle de référence dans la garantie de la qualité du reporting en matière de durabilité.

Pour en savoir plus cliquez ici

IBR-IRE - Communiqué de presse – 18 septembre 2025